



MINCRIM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès au master en criminologie comprend 30 crédits, répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels du programme

MINCRIM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des disciplines de base de la criminologie, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en criminologie, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la **mineure d'accès au master en criminologie**.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par la discipline, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils...) des principales disciplines constitutives de la criminologie, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en criminologie.

○ Pour les étudiants en droit

○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	Dan Kaminski	13 [q1] [30h] [5 Crédits]	
-------------	---	--------------	---------------------------	---

MINCRIM - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences chimiques [prog-2023-chim1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2023-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2023-huso1ba]
- > Bachelier en sciences biologiques [prog-2023-biol1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2023-comu1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2023-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2023-sbim1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2023-filo1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2023-spol1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2023-soca1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2023-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2023-edph1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure est accessible à un grand nombre de bacheliers de l'UCL, à savoir les bacheliers en :

- droit,
- histoire,
- information et communication (Louvain-la-Neuve),
- philosophie,
- sciences biologiques,
- sciences biomédicales,
- sciences chimiques,
- sciences de la motricité (y compris éducation physique),
- sciences humaines et sociales (Louvain-la-Neuve),
- sciences politiques (Louvain-la-Neuve),
- sciences religieuses,
- sociologie et anthropologie.

Les étudiants inscrits en [bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale](#) pourront choisir un module d'ouverture à la criminologie, durant leur troisième bloc annuel.

Cette mineure peut également être accessible sur dossier à d'autres bacheliers. Les étudiants intéressés doivent demander l'accord du jury de leur bachelier. Ils soumettront ensuite leur demande au président de jury de criminologie (info-crim@uclouvain.be) en joignant l'accord reçu préalablement du jury de bachelier.

PÉDAGOGIE

La pédagogie est basée principalement sur des cours magistraux et des travaux pratiques dans lesquels interviennent des professionnels de terrain de renom qui nourrissent les cours de leur expérience professionnelle.

Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Tout étudiant détenteur d'un diplôme de bachelier et ayant suivi la mineure en criminologie à l'UCLouvain a un **accès direct au master en criminologie** (sans ajout de complément de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	
Entité de la structure	SSH/DRT/ECRI
Dénomination	Ecole de criminologie (ECRI)
Faculté	Faculté de droit et de criminologie (DRT)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	ECRI
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 88 53 http://www.uclouvain.be/criminologie
Site web	
Responsable académique du programme:	Marie-Sophie Devresse (https://uclouvain.be/repertoires/marie-sophie.devresse)
Personne(s) de contact	
	• Directrice administrative adjointe: Magali Prévot (https://uclouvain.be/repertoires/magali.prevot)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1 Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée: le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée ainsi que le vendredi matin.

2 Admission à la mineure

Voir les [conditions d'admission](#)

3 Inscription à la mineure

Deuxième bloc annuel

Une inscription en programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau"...).

L'année suivante, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4 Vérification de l'inscription à la mineure

2 Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

3 Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Aucun visa n'est nécessaire pour accéder à cette mineure.

Supports disponibles

1 Informations sur le service-cours

La plupart des supports peuvent être acquis auprès de la [DUC](#).

2 Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les supports disponibles pour chaque activité sont précisés dans les [descriptifs des cours](https://uclouvain.be/fr/uclpsearch) (<https://uclouvain.be/fr/uclpsearch>).

Organisation des examens

1 Inscription aux examens

L'étudiant inscrit en mineure en criminologie doit s'inscrire aux examens auprès de sa Faculté d'origine.

L'étudiant doit vérifier l'horaire définitif. Les dates d'affichage des horaires définitifs sont indiquées sur [l'intranet de l'Ecole de criminologie](#).

2 Consultation des horaires d'examens